

Service Éducation-Jeunesse

Tél : 02 51 23 00 12 – 02 51 23 16 79

Nous contacter



www.lessablesdolonne.fr



PÔLE SERVICES A LA POPULATION – Service éducation jeunesse

Les inscriptions pour les **accueils de loisirs des mercredis, du 2 septembre au 16 décembre 2026**, ouvrent bientôt :

- **Pour les familles domiciliées aux Sables d'Olonne** (Centre-ville, La Chaume, Le Château d'Olonne, Olonne-sur-Mer) : à partir du **lundi 27 juillet à 19h**.
- **Pour les familles non domiciliées aux Sables d'Olonne** : à partir du **lundi 3 août à 19h**.

Comment s'inscrire ?

1. Vérifiez votre dossier famille

Avant l'ouverture des inscriptions, assurez-vous que les informations du menu « Mon dossier famille » sont à jour :



Fiche de renseignements famille



Fiche de renseignements enfants



Fiche sanitaire

Icône verte : La fiche est à jour

Icône orange : La fiche est en cours de validation

Icône rouge : La fiche n'est plus à jour- Cliquer sur l'icône pour vérifier et mettre à jour les informations puis valider la fiche.

2. Sélectionnez les mercredis souhaités

Dans le menu « Inscriptions centres de loisirs » :

Choisissez le centre de loisirs souhaité.

Cliquez sur l'activité « Centre de loisirs – Les Mercredis ».

Sélectionnez « Inscrire ». Vous pouvez inscrire plusieurs enfants simultanément.

Cochez les mercredis souhaités.

Important : **les dates doivent être sélectionnées mois par mois**. Pour changer de mois, utilisez le bouton orange en haut à droite ou à gauche (ou la flèche verte sur smartphone).

3. Validez votre demande

Une fois toutes les dates choisies pour chaque mois, cliquez sur « Valider la demande d'inscription »

4. Vérifiez vos réservations

Après validation, rendez-vous dans le menu « Gérer mes inscriptions » pour vérifier, annuler ou modifier vos réservations.

⚠ Attention : Les places sont limitées. Inscrivez-vous uniquement si vous avez vraiment besoin du service.

En l'absence de place disponible, vous pouvez inscrire votre enfant sur liste d'attente via le portail, en utilisant la rubrique « Contacter le service ». Toutefois, si votre enfant est déjà inscrit dans un autre accueil de loisirs, votre demande d'inscription sur liste d'attente ne sera pas considérée comme prioritaire. Pour rappel, Il n'est pas possible d'inscrire votre enfant dans un centre le matin et dans un autre l'après-midi.

Un problème ? Une question ?

- Contactez-nous directement via le portail famille (« Contacter le service »).
- Ou appelez l'accueil du service Éducation Jeunesse : **02 51 23 00 12** ou **02 51 23 16 79**.

Le service Éducation Jeunesse reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.